

bulletin départemental de la pêche n°5

rhône - lyon métropole

- 4 Sensibilisation aux milieux aquatiques
- 7 Finale du challenge fédéral
- 10 Grand Large, retour sur une mobilisation gagnante pour les pêcheurs
- 12 Les fenêtres de capture



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes



décembre 2018



Sommaire

Le mot du président.....	3	MANIFESTATION	
		Finale du challenge fédéral	7
APPRENDRE		POISSONS ET MILIEUX	
Sensibilisation aux milieux aquatiques.....	4	Sécheresse travaux.....	8
		Grand large, retour sur une mobilisation gagnante pour les pêcheurs.....	10
PÊCHER		Connexion du plan d'eau de Chamalan à la Saône.....	11
Découverte d'un parcours de pêche La Brévenne entre Bessenay et L'Arbresle.....	5	Les fenêtres de capture.....	12
Découverte d'un parcours de pêche la Vallée en Barret.....	6	COMMUNICATION	
		Point sur les outils de communication.....	14

le mot du président

2018 se termine avec deux semestres très contrastés au niveau de la météo

Le premier avec beaucoup de pluie, surtout en mai et juin, et le second avec une période très longue de sécheresse, de juillet à octobre, et ce ne sont pas les quelques orages qui ont mis de l'eau dans nos rivières du département.

Quelques-unes ont souffert avec des secteurs en assec, d'autres, avec une bonne ripisylve, ont bien résisté.

Espérons que ces prochains mois nous apportent de la pluie afin que la reproduction de la truite se passe correctement.

Nos grands fleuves et nos plans d'eau ont très bien résisté malgré une légère baisse de niveau.

N'oubliez pas de renouveler votre carte de pêche par internet ou chez votre dépositaire dès le 15 décembre 2018 afin de nous soutenir dans nos actions de défense de notre loisir.

Bonnes fêtes de fin d'année!

*Le Président Fédéral,
Alain LAGARDE*



Directeur de la publication:
Alain LAGARDE, Président Fédéral

Contenu:
Fédération Départementale du Rhône
et de la Métropole de Lyon
pour la Pêche et la Protection
du Milieu Aquatique

Crédits photographiques:
FNPF L. MADELON
Source Auvergne Rhône Alpes

**Conception
et Réalisation:**



Les Plaines
69850 Saint-Martin-en-Haut
Tél. 04 78 19 16 16
www.iml-communication.fr





éducation à l'environnement

GÉNÉRATION
PÊCHE

SENSIBILISATION SUR LES MILIEUX AQUATIQUES

EEDD, LOISIRS, MANIFESTATIONS, STAGES DE PÊCHE, APNF

La Fédération s'implique pour sensibiliser les jeunes aux milieux aquatiques et leur faire découvrir la pêche.

Par l'intermédiaire de son Pôle Départemental d'Initiation à la Pêche et à la Nature (PDIPN) qui se déplace dans tout le territoire et qui compte deux chargés de développement diplômés, la Fédération mène de nombreuses actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement auprès d'un large public, scolaire et périscolaire.

Pour cela, des partenariats sont mis en œuvre avec différents financeurs et les écoles, mais aussi les centres de loisirs. Des actions se déroulent sur des salons ou des manifestations pour éveiller le Grand Public. Des stages de pêche plus spécifiques sont organisés pour les adultes désirant découvrir la pêche et le territoire.



QUELQUES CHIFFRES

- 229 animations réalisées dans les écoles, 3144 élèves sensibilisés
- 76 animations effectuées en centre de loisirs, soit 631 enfants
- 10 manifestations ou salons
- 6 Ateliers Pêche Nature Fédéraux / 28 animations
- 30 stages de pêche adultes: mouche, silure, float tube...
- 4 conférences Pêche Nature + de 300 personnes présentes + Direct live sur les réseaux sociaux



découverte d'un parcours de pêche la brevenne

ENTRE BESSEY ET L'ARBRESLE

La Brevenne, qui prend sa source dans le département de la Loire, atteint ici une largeur de 5 à 10 m, pour s'encaisser particulièrement au lieu-dit La Patte. Elle longe la RD389 en accueillant dans ses eaux de nombreux ruisseaux tels le Cosne, le Conan, le Dorieux, et le Soupat. Une bonne densité de truites qui se reproduisent naturellement (gestion patrimoniale), attend les pêcheurs les plus exigeants. Ils pourront s'essayer à la pêche aux leurres, à la mouche et même aux appâts naturels. A noter que l'AAPPMA de Bessenay est réciprocaire.





découverte d'un parcours de pêche la vallée en barret

**BASSIN VERSANT DU GARON
PÊCHE ET TOURISME DANS LA VALLÉE EN BARRET**



A quelques pas de Lyon, un site de pêche magnifique s'offre à vous dans un espace naturel sensible (ENS).

Situé sur les communes de Brignais, Chaponost, Soucieu-en-Jarrest, Brindas et Messimy, l'ENS de la Vallée en Barret s'étend sur 905 hectares, héberge des espèces animales et végétales rares et abrite d'imposants vestiges de l'aqueduc du Gier.

Une belle population de truites fario sauvages peuple le Garon, complétée régulièrement pendant le printemps par quelques truites arcs-en-ciel plus simples à attraper pour toute la famille. Quelques écrevisses américaines peuvent également faire l'objet d'une pêche à la balance.



finale challenge fédéral

LA CRÈME DES PÊCHEURS DU RHÔNE S'EST AFFRONTÉE À HURONGUES



Les trois premiers du concours : Pascal Genton (au milieu), Jacques Belleville (à droite) et Daniel Vasseur (à gauche)

La Fédération de Pêche du Rhône et de la Métropole de Lyon et l'Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) Les Amis de la Coise organisaient, ce samedi, le challenge fédéral du Rhône de « pêche au coup ». C'est sur le magnifique plan d'eau d'Hurongues, à Pomeys, que les concurrents se sont affrontés. Ils étaient 18, dont une féminine, à

avoir honoré l'invitation, sur les 25 meilleurs pêcheurs du département, sélectionnés au cours de trois compétitions précédentes s'étant déroulées à Civrieux-d'Azergues, Yzeron et Ambérieux-d'Azergues.

Le concours comprenant le challenge fédéral, disputé en deux manches de 2h30, était capital pour le classement définitif du championnat fédéral du Rhône.

Très bien organisé, il a été remporté par Pascal Genton, devant Jacques Belleville et Daniel Vasseur.

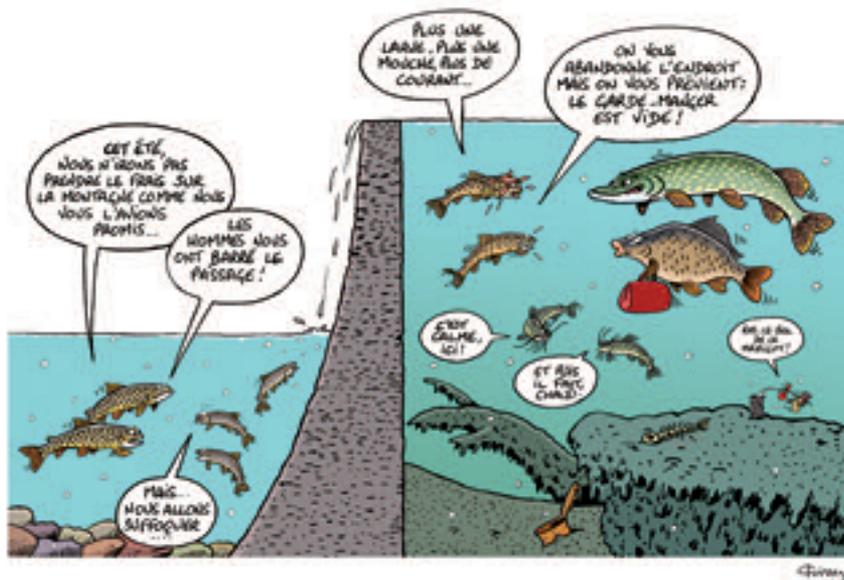
Tous les pêcheurs ont été récompensés par le Président de la Fédération de Pêche du Rhône, Alain Lagarde, et par Jean-Marc Poméon, Président de l'AAPPMA de Saint-Symphorien-sur-Coise.



sécheresse travaux

UNE RIVIÈRE RESTAURÉE EST UNE RIVIÈRE QUI RÉSISTE MIEUX AUX ALÉAS CLIMATIQUES EXTRÊMES

Les années 1976 et 2003 resteront à jamais ancrées dans la mémoire des pêcheurs par l'ampleur de leur sécheresse. Et pourtant, ils étaient loin d'imaginer que de tels scénarios allaient se reproduire consécutivement lors des quatre dernières années: absence de précipitations significatives entre juin et novembre, températures supérieures aux normales, longs assècs répétés. Face à ces conditions climatiques extrêmes et dans un contexte global de changement climatique, nos rivières de 1ère catégorie sont fortement impactées surtout lorsqu'elles ont été modifiées par l'Homme: canalisation, plan d'eau, seuil.



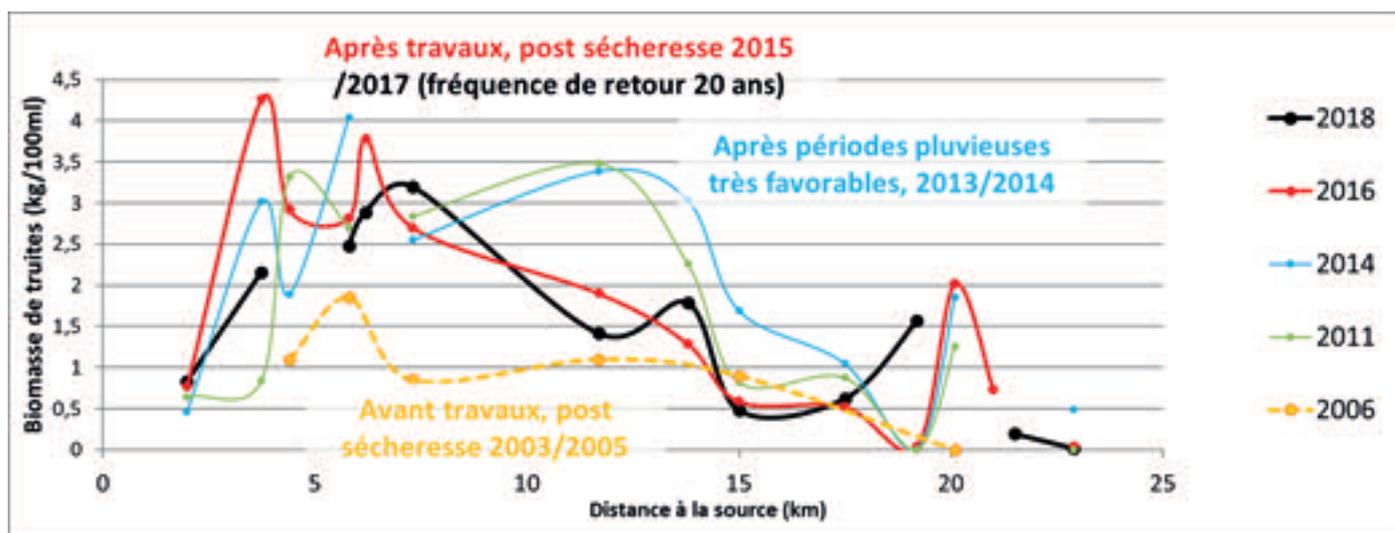
LES POISSONS DOIVENT CIRCULER POUR SURVIVRE: CAS DE L'YZERON

Les 4R de la vie d'un poisson: Repas, Repos, Reproduction, Refuge. Voilà autant de bonnes raisons qui poussent nos compagnons à nageoires à circuler (parfois sur plusieurs km!) dans nos rivières.

C'est pourquoi depuis plus de 10 ans, les syndicats de rivières de notre département appuyés par notre Fédération réalisent des travaux de décloisonnement des bassins-versants: prenons le cas de l'Yzeron. Situé dans l'ouest lyonnais, cette rivière retrouve progressivement sa liberté grâce aux travaux

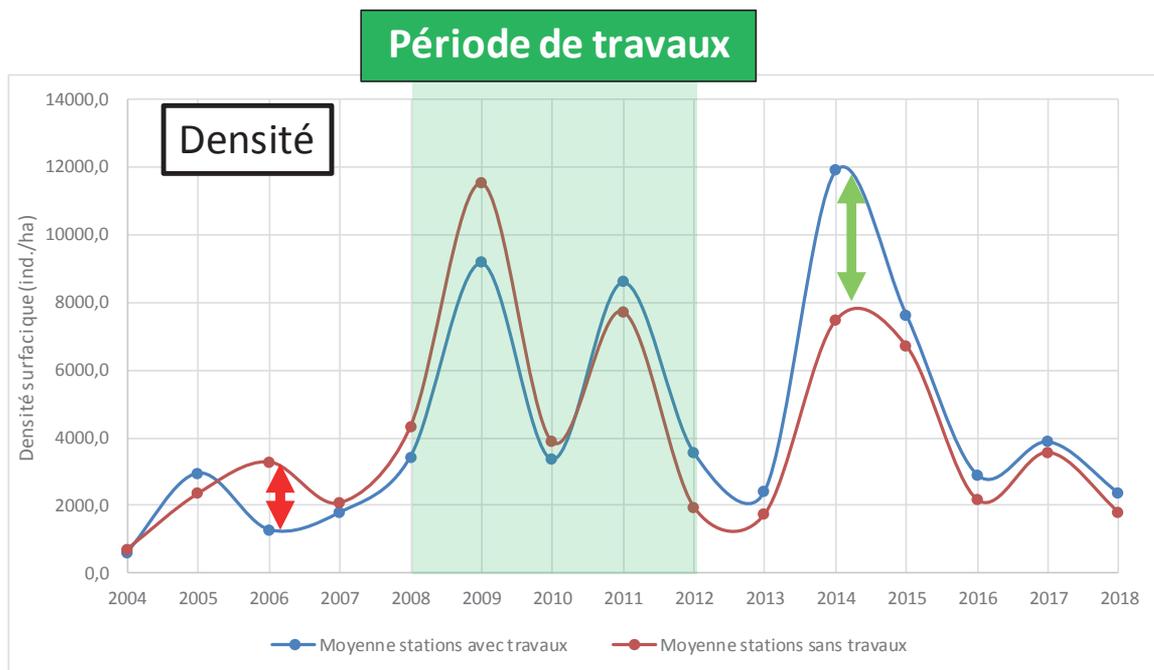
entrepris par le SAGYRC (effacement/aménagement de seuils) depuis 12 ans. En parallèle, notre Fédération a réalisé depuis 2006 des inventaires piscicoles réguliers sur l'ensemble du bassin-versant pour observer les bénéfices de ces travaux et les résultats parlent d'eux-mêmes!

Les 4 campagnes d'inventaires menées depuis 2011 montrent une hausse globale de la biomasse linéaire de truites fario par rapport à celle de 2006 d'avant-travaux. Malgré la répétition des étés chauds et secs, la population de truites s'est maintenue et résiste ainsi mieux aux aléas climatiques extrêmes. Un phénomène de migration des populations vers l'amont est également à noter vers le pont de Chatanay. La circulation des individus étant rétablie, les individus cherchent des zones de refuge où la température de l'eau est plus favorable à leur survie (ndlr: < 19°C). Ces résultats renforcent notre idée de restaurer la circulation des poissons pour mieux les protéger!



DES RÉSULTATS IDENTIQUES SUR LES SOURCES DE NOS RIVIÈRES: CAS DES TÊTES DE BASSINS.

Sur les 40 stations constituant notre réseau annuel départemental des têtes de bassin-versant, plusieurs d'entre-elles (7 au total) ont subi des travaux entre 2008 et 2012 (plantation d'arbres, effacement d'ouvrage) et le constat est sans appel: les populations de truites fario résistent mieux aux périodes sèches. En effet, depuis la fin de ces travaux, la biomasse et densité de truites fario sur ces stations ont toujours été supérieures aux stations sans travaux, alors que ces résultats n'étaient pas observés auparavant. Ces constats démontrent à nouveau qu'une rivière restaurée est une rivière qui survit mieux aux aléas climatiques.



SURVIVRE DANS UNE FLAQUE: UN SACRÉ DÉFI POUR NOS POISSONS!

Combien de fois avons-nous entendu cette phrase: « Les trous d'eau formés sous les seuils constituent les seuls refuges pour nos poissons quand la rivière sèche ? ». Plusieurs centaines de fois! Et pourtant cet été encore, nous avons eu la preuve du contraire. En pêche électrique ou en prospections nocturnes, nous avons parcouru plusieurs km de rivières fortement impactées par les assecs et nous avons découvert des flaques (de quelques m² tout au plus) où survivent de fortes concentrations de poissons (et parfois d'écrevisses!). Ces survivants sont les individus les plus forts génétiquement et donneront dans les mois/années à venir des populations encore plus résistantes à ces aléas climatiques!

En conclusion, restaurons nos rivières pour protéger nos populations piscicoles!



grand large

RETOUR SUR UNE MOBILISATION GAGNANTE DES PÊCHEURS

RAPPEL DES FAITS

En septembre 2017, notre Fédération, alertée par des pêcheurs, découvrait avec stupeur une nouvelle réglementation de la navigation sur le canal de Jonage et le plan d'eau du Grand Large, trois mois après sa publication officielle... les nouvelles dispositions interdisaient par arrêté préfectoral l'usage du float tube, et du moteur thermique pour les pêcheurs sur la plus grande partie du plan d'eau. Jamais consultée sur le projet, notre Fédération a immédiatement réagi. Elle a lancé la mobilisation contre ce texte injuste et injustifié, qui portait atteinte à la pratique de la pêche sur le site le plus fréquenté de notre département, d'une qualité halieutique exceptionnelle et doté d'une renommée nationale.

TOUS LES CANAUX SOLLICITÉS

- Une première action a consisté à analyser la légalité des interdictions formulées. Appuyée pour cela par les juristes de la FNPF et notre cabinet d'avocats, notre Fédération a rapidement pu cerner les possibilités de recours en justice contre le nouveau texte. L'objectif n'était pas tant de lancer une action longue et coûteuse devant les tribunaux, mais de pouvoir disposer de tous les arguments nécessaires pour négocier avec les services du Préfet et les instances locales. Et en dernier recours, si les discussions échouaient, nous étions parés à l'éventualité d'une action lourde en justice.
- Dans un second temps, notre Fédération a lancé une pétition « Pour le respect des

droits des pêcheurs sur le Grand Large et le canal de Jonage » à destination de M. le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, sur la plateforme Change.org. Cette étape était importante dans notre démarche afin que les pêcheurs eux-mêmes, mais aussi leurs soutiens, puissent s'exprimer directement. Le mécontentement et la colère des pêcheurs que nous rencontrions chaque jour s'est traduite par le recueil de 3975 signatures de ce texte!

- La troisième action a consisté à réunir l'ensemble des acteurs de la pêche, locataires des baux de pêche de l'Etat et concernés par les nouvelles mesures :
 - les pêcheurs de loisir à la ligne avec bien sûr l'AAPPMA locale, ALYVAL,
 - les pêcheurs amateurs aux engins du Rhône, la Maille du Rhône,
 - mais aussi les représentants de la pêche professionnelle, également impactée.

Une stratégie d'action a alors été définie, en concertation avec l'ensemble des catégories de pêcheurs unis afin de donner le plus de poids possible à notre démarche. Une demande de rencontre urgente avec les services du Préfet a ainsi été formulée dès le mois d'octobre 2017, appuyée par les milliers de signatures de la pétition. Le choix de la médiation et de la concertation a été confirmé avant toute action judiciaire.

LE TEMPS DES DÉBATS

Une première réunion organisée par VNF a eu lieu le 21 mars 2018. A l'issue de celle-ci, les pêcheurs ont obtenu la réhabilitation de l'usage du float-tube... mais pas de l'usage du moteur thermique.

Le SYMALIM, gestionnaire du site, avançant des arguments prétendument « écologiques », s'opposait à une modification de ce point de réglementation. Une réunion de concertation entre usagers et élus a alors été proposée par VNF le 3 mai afin de discuter de cette restriction de l'usage des moteurs thermiques pour les seuls pêcheurs.

Cette réunion de concertation finale entre usagers et élus du 3 mai 2018 aura été constructive. La bonne entente générale, reconnue par tous les acteurs sur le plan d'eau, s'est traduite par un climat de confiance dans les discussions entre les pratiquants des activités nautiques, l'ensemble des pêcheurs - qui s'exprimaient d'une seule voix - et les autorités. Les maires des communes de Meyzieu et de Décines ont su conduire des débats de qualité, ont entendu nos arguments et la décision a été prise d'autoriser à nouveau les moteurs thermiques sur l'ensemble du site. L'arrêté dérogatoire a finalement été pris le 30 juillet 2018.

Un meilleur affichage des conditions de navigation, des partenariats renforcés entre les différentes structures pour signaler et contrôler les abus mais aussi pour améliorer les infrastructures existantes (mise à l'eau) ont été envisagés. À l'issue d'une saison de fonctionnement sous ce régime de navigation, un bilan sera dressé avec les élus afin de statuer sur la réglementation définitive début 2019.

LES ENSEIGNEMENTS DE CETTE MÉSAVENTURE

Grâce à la mobilisation générale des structures associatives de la pêche et celle de près de 4000 signataires, la voix des pêcheurs a été entendue et a pesé dans les discussions. Notre solidarité et notre cohésion ont été les clefs du succès de la défense de nos droits. Plus que jamais, ces valeurs que nous partageons sont essentielles pour la préservation de notre loisir et de nos milieux aquatiques.

Nous comptons sur vous, pêcheurs, pour que l'esprit de tolérance et la bonne entente entre les différentes activités sur ce site d'exception se maintiennent : c'est grâce à cela qu'une réglementation équilibrée sera conservée. Pour plus d'informations et pour suivre l'actualité, rendez-vous sur notre page Facebook ou sur notre site internet www.peche69.fr.

Nous tenions encore une fois à remercier tous les pêcheurs qui se sont impliqués dans la défense de leur loisir.



Connexion du plan d'eau

DE CHAMALAN À LA SAÔNE

Tous les pêcheurs de Saône connaissent le rôle des anciennes gravières pour les poissons. Depuis l'essor de la navigation et la disparition d'une grande partie des îles et îlons, ces sites sont en effet les seuls à présenter des berges végétalisées et protégées des vagues de battillage destructrices occasionnées par le transport fluvial, ce qui en fait des milieux particulièrement riches en poissons. Consciente de cet enjeu et du manque de renouvellement de l'eau du plan d'eau de Chamalan, la Fédération de Pêche du Rhône a mené une étude de faisabilité pour le connecter à la Saône. Les travaux ont été conduits par l'Etablissement Public Territorial de Bassin Saône Doubs entre septembre et novembre 2018.

Ce chantier a été financé par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, l'Europe, la Métropole de Lyon, la Commune de Quincieux, l'EPTB Saône Doubs, la Fédération Nationale de la Pêche en France, la Fédération de Pêche du Rhône et ALYVAL pour un budget prévisionnel de 181 400€.

L'action a permis de créer une liaison entre la Saône et le plan d'eau. Des travaux de végétalisation et la mise en place d'une passerelle en bois permettront une bonne intégration paysagère de l'aménagement. Cette opération permettra également d'abaisser la digue et donc de faciliter l'accès au plan d'eau mais aussi de renforcer la sécurité des véhicules sur le parking.

Les matériaux de déblais ont été mis en forme pour créer une zone de haut fond avec 50cm d'eau à l'étiage en queue du plan d'eau. Ce nouvel habitat favorisera le développement de la végétation aquatique, support de ponte pour les poissons. 5 grands arbres ont été fixés en berge pour créer des abris pour les adultes. Les poissons trouveront donc les habitats nécessaires pour réaliser leur cycle biologique. Ce site sera plus attractif pour les poissons... et donc pour les pêcheurs!



les tailles minimales de capture



ET SI ON ESSAYAIT AUTRE CHOSE?

TAILLES MINIMALES DE CAPTURE: ET SI ON ESSAYAIT AUTRE CHOSE?

Depuis deux siècles en France, les hommes ont cherché à exploiter les populations de poissons tout en les préservant. De (très) nombreuses réglementations de la pêche ont ainsi vu le jour : mise en place de périodes de fermeture, de quotas, de réserves, de tailles minimum de capture... Aujourd'hui, de nouveaux outils et de nouvelles connaissances scientifiques sont accessibles aux pêcheurs pour les aider à gérer les populations de poissons : pêches électriques d'inventaire, suivi de captures, données génétiques, etc. Ces informations viennent dépeupler bon nombre d'idées reçues : parfois, des mesures de « bon sens » partant d'une volonté de préserver se traduisent au contraire par des impacts négatifs sur les populations et la qualité de la pêche ! L'exemple des tailles minimales de capture entre dans cette catégorie... explications, et présentation d'une alternative : les fenêtres de capture.

Ces tailles légales vont certes évoluer, comme par exemple pour le brochet (voir encadré), mais le concept lui-même ne sera jamais remis en question. Pourtant, dans d'autres pays, des stratégies différentes existent :

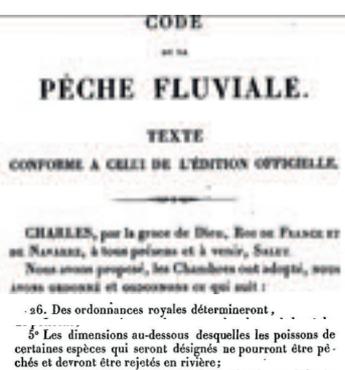
Taille minimum de capture du brochet :	
1875 :	18 cm
1939 :	37 cm
1958 :	40 cm
1985 :	45 cm
1994 :	50 cm
2018 :	60 cm

- les tailles maximales de capture : on remet à l'eau les poissons dépassant une taille définie, de manière à préserver les gros géniteurs,
- les fenêtres de capture : on autorise le prélèvement dans une gamme de taille définie, par exemple entre 50 et 70cm pour le brochet, de manière à préserver à la fois les jeunes sujets et les gros géniteurs plus performants.

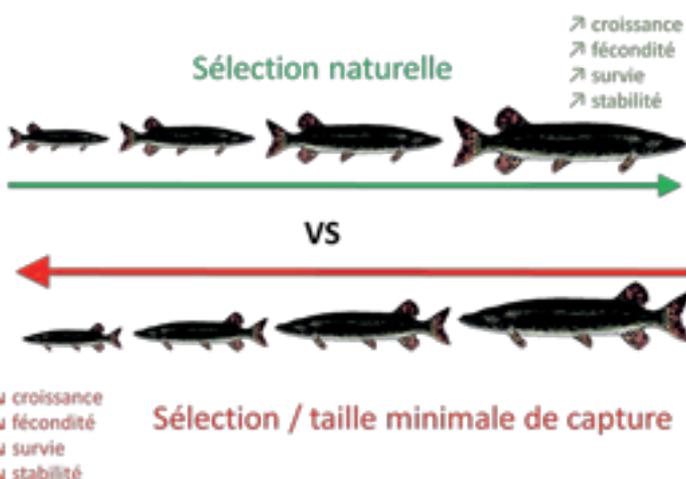
UN ÉCLAIRAGE SCIENTIFIQUE SUR LA QUESTION

Aujourd'hui, la taille minimale de capture est sans doute l'outil de gestion halieutique le plus utilisé à travers le monde. Pourtant, la communauté scientifique internationale est formelle depuis les années 2000 : il s'agit d'une mesure comportant des conséquences néfastes pour les populations de poissons, donc à éviter si possible. Mais pour quelles raisons ?

UNE MESURE RÉGLEMENTAIRE DU PASSÉ



Le saviez-vous? Le concept de taille minimale de capture date de... 1829 : c'est en effet le roi Charles X qui installe cette notion dans le code de la pêche fluviale ! Cette mesure sera la seule utilisée en France, son efficacité ne sera jamais évaluée, ni remise en cause jusqu'à nos jours.



C'est à ce stade que la génétique vient se mêler à la gestion de la pêche. A force de prélever les poissons les plus grands et de préserver les petits avec une taille minimale de capture, il s'opère, décennie après décennie, une sélection génétique en faveur des petits individus systématiquement remis à l'eau! Donc ceux qui grandissent le plus lentement, ou alors qui atteignent les tailles les plus faibles, ont bien plus de probabilité de survivre. Pas de chance, ce sont également les moins bons géniteurs. Leur production d'œufs est par exemple nettement moins bonne que celle des grands poissons, dont les œufs sont également plus fournis en réserve nutritive pour l'alevin à naître. Contrairement à une idée reçue, les grands et « vieux » poissons sont d'excellents reproducteurs; l'inverse de ce qui se passe chez l'être humain...

C'est pour ces raisons que la sélection naturelle tend à favoriser les grands spécimens: ils sont garants d'une certaine stabilité des populations face aux fluctuations de l'environnement, ils ont de meilleurs taux de survie que les petits poissons et ils sont plus productifs. Hélas, la sélection par application d'une taille minimum de capture tend exactement vers le contraire de cette sélection naturelle!

LES FENÊTRES DE CAPTURE:

UN OUTIL MODERNE DE GESTION DES POPULATIONS PISCICOLES

Côté pêcheurs, nous sommes de plus en plus nombreux à souhaiter capturer des poissons trophées, à vouloir combattre des spécimens de belle taille. Ainsi sur le lac des Eaux Bleues et sur le site du Grand Large, 60 à 80% des pêcheurs interrogés en 2017 voulaient plus de poissons trophées! Si les connaissances scientifiques ont beaucoup évolué ces 20 dernières années, les attentes des pêcheurs ont elles aussi évolué avec le temps.

Autre enseignement des travaux des chercheurs: il est grand temps d'agir! En effet, des populations exploitées longtemps par la pêche avec une taille minimum de capture peuvent perdre leur capacité génétique à grandir, ou alors cela peut prendre des décennies pour revenir à la normale.

Finalement, nous en revenons à une question très simple: si nous souhaitons préserver les grands poissons, tant pour les bénéfices biologiques que pour les bénéfices halieutiques qu'ils procurent, ne faut-il pas tout simplement protéger les grands poissons, au lieu des petits?.. D'autant plus que ces derniers connaissent des taux de mortalité naturelle très élevés en règle générale: les prélèvements par la pêche viennent souvent en remplacement de cette mortalité naturelle chez les jeunes individus.

Alors, en définitive, l'instauration d'une fenêtre de capture adaptée à nos espèces de poissons et à nos milieux semble répondre aux attentes de tous: si les juvéniles sont épargnés conformément à ce qu'exige la loi en vigueur, un prélèvement reste autorisé et les grands spécimens sont protégés. Cela a été testé en Amérique et en Europe du nord avec succès: par exemple, jusqu'à 4 fois plus de grands brochets dans les populations, pour ne citer que cette espèce!

Cette mesure préconisée par les scientifiques semble actuellement le meilleur compromis possible pour une pêche durable et de qualité, répondant aux exigences des pêcheurs d'aujourd'hui. Sachez que votre Fédération met tout en œuvre pour lancer des expérimentations dès que possible!



les outils de communication

POINT SUR LES TRAVAUX DE LA COMMISSION « COMMUNICATION »

The screenshot shows the website interface for the Fédération départementale du Rhône et de la métropole de Lyon pêche et la protection du milieu aquatique. At the top, there is a navigation bar with links for 'FÉDÉRATION NATIONALE', 'GÉNÉRATION PÊCHE', 'FÉDÉRATIONS DÉPARTEMENTALES', and 'CARTE DE PÊCHE'. Below this is a secondary menu with 'LA FÉDÉRATION', 'PÊCHER', 'APPRENDRE', 'POISSONS & MILIEUX', and 'MANIFESTATIONS'. The main banner features a fishing scene with the text 'PÊCHEZ DANS LE RHÔNE' and 'FÉDÉRATION DU RHÔNE ET DE LA MÉTROPOLÉ DE LYON PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE'. A purple badge on the right says 'GÉNÉRATION PÊCHE'. Below the banner, there are two main content blocks. The left one shows a person holding a trout with the text 'Et si vous pêchiez la truite fario sauvage de vos rêves pour l'ouverture?' and 'Où la trouver? Toutes les actualités'. The right one is a blue box with the text 'Bienvenue sur le site de la Fédération départementale du Rhône et de la métropole de Lyon' and a paragraph about the mission. At the bottom, there is a blue bar with the text 'EN UN CLIC' and five buttons: 'CARTE DE PÊCHE', 'GUIDE PÊCHE 2018', 'CONFÉRENCES PÊCHE NATURE #2', 'NEWSLETTER INFO PÊCHE 69', and 'CONCOURS PHOTOS PÊCHE 2018'.



Fédération de Pêche du Rhône

www.peche69.fr



Fédération Pêche Rhône

3 abonnés

ACCUEIL

VIDÉOS

PLAYLISTS

CHAÎNES

DISCUSSION

À PROPOS



ABONNÉ 3

Vidéos en ligne TOUT REGARDER



Effacement de la chute
Guillien sur le Torranchin -
21 vues · il y a 1 semaine

Vidéo-comprage Passe à
poissons barrage de Jons
13 vues · il y a 1 semaine

Un univers web dédié aux missions de la Fédération départementale du Rhône et de la Métropole de Lyon pour la pêche et la protection du Milieu Aquatique.

Tout d'abord la Fédération a renouvelé son site web avec une nouvelle adresse :

www.peche69.fr

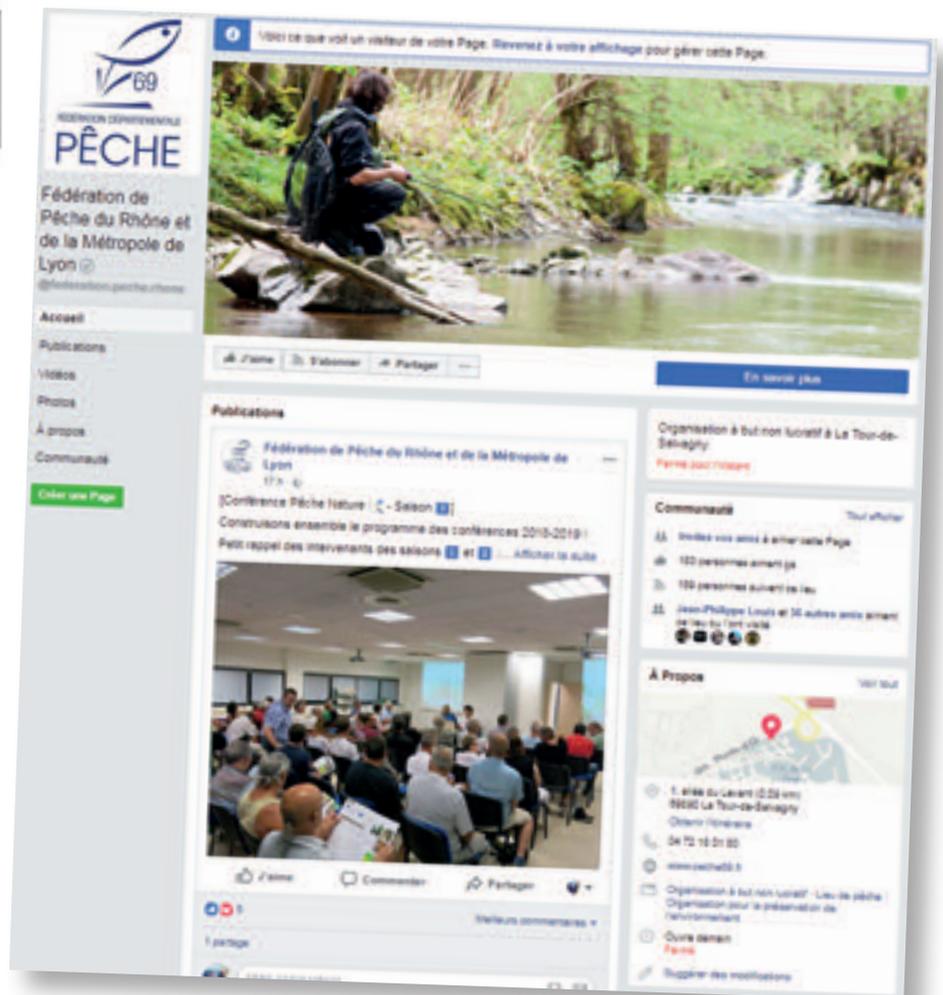
Ensuite, nous avons développé notre présence sur les réseaux sociaux désormais incontournable.

Le site web dispose d'un carrousel de photographies, d'un espace actualité, d'une page « Manifestations » permettant de mettre en avant les événements mis en place par la Fédération et ses AAPPMA. Les possibilités offertes sont multiples et variées.

Des espaces :

- FÉDÉRATION
- PÊCHER
- APPRENDRE
- POISSONS & MILIEUX
- MANIFESTATIONS

permettent de présenter à la fois les actions concernant le loisir, la protection du milieu aquatique et l'éducation à l'environnement.



Enfin un espace de cartographie pointant les AAPPMA, les Ateliers Pêche Nature, les hébergements, les parcours et les dépositaires du territoire a été développé afin de coller véritablement aux besoins des pêcheurs.

Dans un deuxième temps, les réseaux sociaux ont été développés à travers une page Facebook au nom de la Fédération et une chaîne YouTube pour les vidéos. Ces éléments constituent un excellent moyen pour mettre en avant le travail des structures associatives de pêche et maintenir une relation permanente avec les pêcheurs.





CLIQUEZ **IMPRIMEZ** **PECHEZ**

www.cartedepeche.fr